

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 29 JUILLET 2016**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD

Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 06-20160729

PLIE/IEJ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille seize, le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Marie France RIVIERE François ROUSSETY, Jessica SELLIER, Catherine TURPIN, Paulet PAYET

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 31

Absents représentés : 7

Absents : 10

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Alin GUEZELLO, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Isabelle GROSSET-PARIS, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Béatrice MOREL CARRERE (*représentée par Paulet PAYET*), Jacqueline FRUTEAU-BOYER (*représentée par Monique D'EURVEILHER*), Monique BENARD-DESLAIS (*représentée par Albert GASTRIN*), Laurence MONDON (*représentée par Bernard PAYET*),

- Commune de Saint-Joseph -

Henri-Claude HUET (*représenté par Axel VIENNE*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Harry MUSSARD*).

- Commune de L'Entre-Deux -

André Duprey (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Pierre ROBERT, Daniel MAUNIER, Rito MOREL, Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY

- Commune de Saint-Joseph -

Christian LANDRY, Marie-Jo LEBON, Harry-Claude MOREL, Harry MALET, Priscilla PAYET.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Jessica SELLIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

PLIE/IEJ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**Note de synthèse**

Le Président rappelle que la CASUD, lors de son débat d'orientations budgétaires 2015, a précisé ses objectifs en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion, au titre de sa compétence en matière d'insertion.

Dans ce cadre, la CASUD soutient deux mesures en interne:

- L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

La mesure IEJ vise exclusivement les jeunes de moins de 25 ans qui ne sont ni en stage, ni en formation, ni en emploi et quelque soit leur niveau de formation.

Le dispositif PLIE est un dispositif d'accompagnement renforcé vers la formation et l'emploi durable, pour tout demandeur d'emploi.

Ces mesures sont cofinancées à hauteur de 92% pour l'IEJ et 80% pour le PLIE.

La répartition du nombre minimum de personnes en accompagnement par commune membre par an et par dispositif se décline comme suit:

	Le Tampon	Saint-Joseph	Entre-Deux	Saint-Philippe	TOTAL
IEJ	90	45	7,5	7,5	150
PLIE	160	105	70	70	405

Le Président informe que la principale caractéristique de ces mesures PLIE et IEJ réside dans l'accompagnement renforcé des participants. Des Gestionnaires de parcours réalisent cet accompagnement. Chaque Gestionnaire de parcours accompagne une moyenne de 80 personnes.

Lors du Conseil Communautaire du 25 septembre 2015, il a été créé cinq postes de Gestionnaires de parcours sur le territoire intercommunal.

Les postes ont été pourvus sur le premier semestre de cette année.

L'état des effectifs par Gestionnaire de parcours est le suivant:

Gestionnaire de parcours n°1 du Tampon	78 participants
Gestionnaire de parcours n°2 du Tampon	81 participants
Gestionnaire de parcours de Saint-Joseph	65 participants

Il est proposé de créer deux postes de Gestionnaires de parcours supplémentaires, un pour la Commune du Tampon et un pour la Commune de Saint-Joseph.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- D'approuver la création de deux postes de gestionnaire de parcours pour PLIE et l'IEJ ,
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Arès en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la création de deux postes de gestionnaire de parcours pour PLIE et l'IEJ,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Abstention : 00

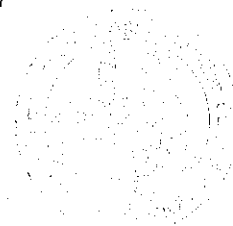
Contre : 00

Pour : 38

POUR EXTRAIT CONFORME

~~Le Président de la CASUD~~

André THIEN AH KOON



Envoyé en préfecture le 29/07/2016

Reçu en préfecture le 29/07/2016

Affiché le



ID : 974-249740085-20160729-AFF06_CC290716-DE